

Pourquoi et pour qui on transcrit ?

Les graphies du picard moderne

Fernand Carton

DANS **LA LINGUISTIQUE** 2009/1 Vol. 45, PAGES 113 À 123
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0075-966X

ISBN 9782130572718

DOI 10.3917/ling.451.0113

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-la-linguistique-2009-1-page-113?lang=fr>



CAIRN · INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

POURQUOI ET POUR QUI ON TRANSCRIT ? LES GRAPHIES DU PICARD MODERNE

par Fernand CARTON
Université de Nancy

This article investigates the criteria for a satisfactory system for phonetic/phonemic notation according to André Martinet. The system should be carefully adjusted to the goal under consideration and the target audience. The author shows the well-foundedness of these criteria by applying them to the history of the many varied ways whereby modern Picard has been written more or less successfully from the 17th century to this day. The writer investigates specifically attempts at the phonological notation of this dialect.

Me sachant d'origine nordiste, André Martinet¹ m'a suggéré, en 1984, une étude sur *chtîmi*, le mot et la chose. Ce que j'ai fait² Il avait vingt-quatre ans d'avance sur la *chtimania*. Cette intervention pourrait être sous-titrée : « Martinet chez les Chtis », car j'essaie d'appliquer au picard moderne les suggestions d'un de ses articles³. Partant de son expérience de professeur d'anglais, il attirait l'attention sur une double question : « Pourquoi et pour qui on transcrit ? » Il a écrit l'article en transcription phonétique dans *Le Maître phonétique*, revue créée par Paul Passy, qui militait pour une didactique des langues renouvelée. Martinet s'adressait aux phonéticiens « traditionalistes » : « Transcrire veut nécessairement dire choisir. Puisqu'un choix est inéluctable parmi l'infinité des nuances phoniques que présente toute chaîne parlée, il

1. Nous développons ici une communication présentée à la Rencontre de la SILF à la Sorbonne : « André Martinet linguiste » (juillet 2008).

2. Fernand Carton, 1986, « Aux origines de *chtîmi* », *Mélanges offerts à Raymond Sindou*, André Chambon éd. p. 108-115.

3. André Martinet, 1970, « Savoir pourquoi et pour qui on transcrit », *La linguistique synchronique. Études et recherches*, Paris, PUF, p. 168-173, n. 1 : ce chapitre reproduit en graphie normale un article paru en transcription phonétique dans *Le Maître phonétique*, n° 86, 1946, p. 14-17.

convient de fixer dans chaque cas les principes qui détermineront ce choix. » Il m'a paru bon d'appliquer ces recommandations nuancées aux débats qui divisent les picards. Ces pages stimulantes m'ont conduit, en élargissant le questionnement, à m'interroger sur les objectifs et les destinations de vingt systèmes de transcription qui ont été utilisés depuis le deuxième tiers du XVII^e siècle⁴ dans le domaine linguistique picard (fig. 1).

Premier objectif visé : « Si je veux, écrit Martinet, décrire la structure d'un idiome, je me servirai d'une transcription phonologique. » En m'inspirant de sa monographie sur Hauteville⁵, j'ai

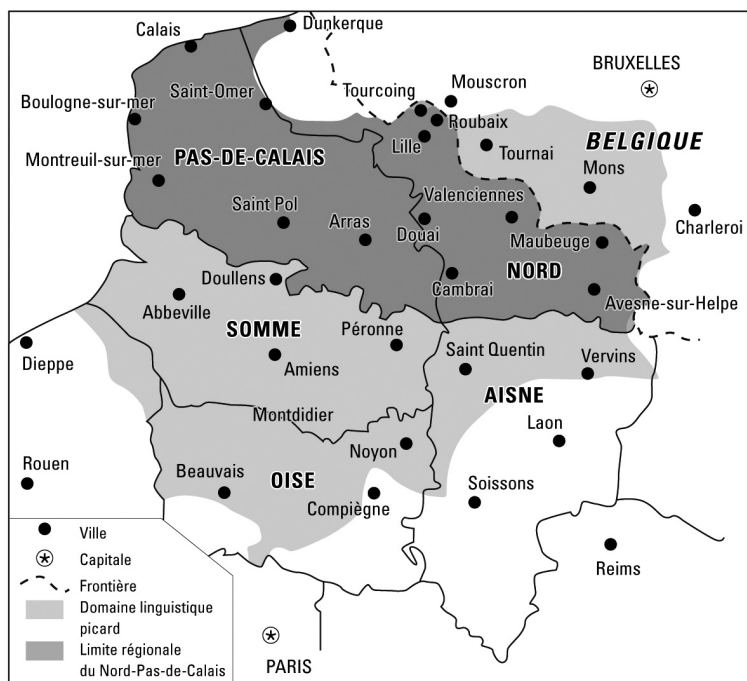


Fig. 1. — Le domaine linguistique picard

4. Nous reprenons ici des éléments d'un travail antérieur : Fernand Carton, 2004, « Orthographier le picard : aperçu historique du débat entre "phonétistes" et partisans de graphies "françaises" », *Actes du Colloque international « Des langues collatérales »* (Amiens, 2001), Paris, L'Harmattan, vol. I, p. 173-186.

5. André Martinet, 1956, *La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*, Genève, Droz.

pu mettre en évidence en 1971 un système phonologique picard archaïque, celui du Val à Aubers (Nord, à 15 km au sud-ouest de Lille), qui comporte 18 phonèmes vocaliques.

Ex. /i:/ réalisé [i^a] s'oppose en finale ouverte à /i/ bref fermé : /vi:/ « vieux » ~ /vi/ « (a) vécu » ; /puli:/ « poulailler » ~ /puli/ « poulie »... : vî « vieux » / vi « (ai) vécu ».

Comme le trait pertinent est la durée, non le timbre, je distingue î et i. Une transcription de ce type a pour destinataires les spécialistes et le public averti. Des transcriptions phonologiques ont été faites dans des travaux universitaires, par exemple pour le Cambrésis⁶ et la région lilloise⁷. Alain Dawson⁸ a recherché des éléments de cohérence phonologique à partir de cartes de l'*Atlas linguistique picard*⁹.

Si nous examinons les principes qui ont guidé les transcripteurs, nous observons que depuis les origines de la scripta franco-picarde, certaines graphies sont utilisées à des fins de différenciation. D'où une tradition graphique dont l'influence s'est étendue jusqu'à nos jours. Gossen¹⁰ a mis en évidence un particularisme graphique *volontaire*. « La mi-occlusive [č] issue en ancien picard du latin c ou t + e, i, yod est souvent notée c dans le nord et l'est du domaine : servitiu > service ; par contre dans le sud et l'ouest, la graphie ch est prépondérante : serviche. Dans les chancelleries du nord, au XIV^e siècle, la graphie ch prend le dessus dans tout le domaine picard. » Au 2^e tiers du XVII^e siècle naît une littérature picarde moderne dont le statut diffère totalement de celui de la prestigieuse littérature médiévale¹¹, mais la continuité linguistique est évidente. Les auteurs picards de cette époque, des lettrés aidés ou non par leurs imprimeurs, ont été confrontés à la nécessité d'inventer une forme écrite.

6. François Lefebvre, 1994, *Lexique du parler de Rieux (Cambrésis)*, Lille, Presses de l'Université de Lille.

7. Anne Lefebvre, *Le français de la région de Lille*, 1991, Paris, Publications de la Sorbonne.

8. Alain Dawson, 2006, *Variation phonologique et cohérence dialectale en picard*, thèse, Université de Toulouse II - Le Mirail.

9. Fernand Carton, Maurice Lebuëgue, *Atlas linguistique et ethnographique picard*, Paris, Éd. du CNRS, vol. 1, 1989, vol. II, 1996.

10. Charles-Théodore Gossen, 1976, *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, p. 92.

11. Fernand Carton, 2007, *Littérature picarde aux siècles « classiques » (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Amiens, Office culturel régional, coll. « Langue et culture de Picardie ».

Voici par exemple des graphies « phonétiques » qu'on trouve dans un *sermon naïf* de 1634¹² :

« Vou ne voulé my rien foere de tou chou quo vo di. On vou foiet ennuy ma pèche » (Vous ne voulez rien faire de tout ce qu'on vous dit. On vous ennuie, je pense).

Le transcripteur, pour noter les phonèmes /ã/ et /ɛ/, a placé un *titulus* ou tilde sur a et sur e (quemâde « commande », argê « argent »). L'alphabet phonétique international API utilise le même procédé graphique pour transcrire les voyelles nasales !

On trouve dans ce texte des transcriptions phonétiques ou phonologiques : diphtongaisons secondaires (moariage « mariage ») ; développement d'un son vocalique (draole « drôle ») ; longueur de voyelles (estre « être », Epistre « Épître »). Mais le plus souvent le code de transcription pouvait être celui du latin ou du français, se conformant aux habitudes de lecture : logogrammes étymologiques (sçache), notation de voyelles longues (beste), emploi de Y et de I/J (my, ie), consonnes muettes étymologiques (advoca), finales plurielles (chez garchons « les garçons »).

La dimension normative des graphies n'existe quasiment pas, car les parlers de type picard étaient déjà soumis à d'amples variations. La lecture est le plus souvent collective : les textes sont interprétés à haute voix, à la façon du terroir. Le code de transcription phonographique (de l'oral vers l'écrit), encore utilisé par des auteurs picards contemporains, est fluctuant et non fonctionnel, mais il permet des effets comiques, comme le fait un lettré qui s'amuse à faire contraster picard et français. Dans une pièce en alexandrins de 1648¹³, le héros interrompt son récit en bon picard pour réciter les vers d'un poète ridicule par son gongorisme. Cette affectation stylistique s'introduisit dans la littérature espagnole puis française par l'imitation de Gongora à la fin du XVI^e siècle. Il est intéressant de remarquer comment l'auteur (ou l'imprimeur) change de système graphique quand il passe du picard au français (que nous mettons en italiques) :

« J'oui chou qui fu di par che gran Rubendole
A Macqué Deniso. Le belle parabole
Que je tien. Je le sé, jen feroi dé lèches.
Ch'è tou greq. Y disoi que *Quand sur l'horison*
D'une ombreuse forest où le sage Pryape... »

12. Carton, *Littérature picarde...*, « Discours du Curé de Bersy », n. 10, p. 83.

13. Carton, *Littérature picarde...*, « Suite du mariage de Jeannin et de Pigne », p. 39.

(J'entendis ce qui fut dit par le grand Rubendole à Marquet Denisot. La belle histoire ! Je la sais (par cœur). Je vais la réciter. C'est tout (comme du) grec. Il disait que : Quand, sur l'horizon d'une forêt ombreuse où le sage Priape...)

La période s'étend sur 28 vers ! Ce n'est pas le picard, mais le français qui est jugé déviant (*grec !*). L'auteur aime le naturel, pas le gongorisme qui d'ailleurs passe de mode à cette époque.

Le souci de simplification qui, au XVII^e siècle, visait à reproduire la variation phonétique cède le pas au XVIII^e à une fidélité grandissante aux graphies du français, à une soumission aux habitudes graphico-phoniques des lecteurs. C'est un effet de l'importance grandissante de la norme orthographique comme je l'ai montré pour les *Vers naïfs en patois de Lille* d'un contemporain de Louis XV¹⁴. L'assujettissement à l'orthographe française s'accroît au début du XIX^e siècle. Les éditeurs-imprimeurs ont joué un rôle important dans la cohérence et le conservatisme graphique à une époque où s'accroît considérablement la diffusion par colportage des imprimés en picard. L'objectif est alors de faciliter la lecture en faveur d'un public élargi qui connaît le code phonographique du français et son habillage idéographique. Comme le remarque Eloy¹⁵, le système proposé renvoie à un pré-requis extérieur au picard.

On en prend conscience au milieu du XIX^e siècle. D'où une querelle de l'orthographe picarde qui se prolonge jusqu'à nos jours. Elle commence avec la publication en 1846, par l'Amiénois Édouard Paris, d'une *Granmouèr pikard*¹⁶. Elle est directement et entièrement écrite en picard d'Amiens. Elle commence ainsi :

« El granmouèr ch'é l'ar éd parlé é pi d'ékrir sin fouér éd feut. Parlé, ch'é prononsé dé mô. Ché mô son d'z'éfé d'nô voué, ch'é ch'koz k'oz apèl édz éfé fônik. » (La grammaire, c'est l'art de parler et d'écrire sans faire de faute. Parler, c'est prononcer des mots. Les mots sont des effets de notre voix, c'est ce qu'on appelle des effets phoniques.)

Telles étaient les idées du temps en matière de linguistique ; mais l'audace de ce franc tireur est remarquable. Paru dans

14. Jacques Decottignies [1706-1762], 2003, *Vers naïfs en patois de Lille*, édition critique par Fernand Carton, Paris, Honoré Champion.

15. Jean-Michel-Eloy, 1989, « Regard sur l'orthographe du picard », *Linguistique picarde*, 111, p. 6-20.

16. Edoard Paris, 1846, *Granmouèr pikard*, Amiens, p. 1.

l'*Almanach franco-picard* de 1851, puis en introduction à sa traduction en picard, publiée à Londres en 1863, de l'*Evanjil slon sin Matiu*. Aucun éditeur français n'en avait voulu ! Voici comment est noté le verset 6 du chapitre V :

« Byinnureu chèt lô k'on fan pi soué dé l'justich, pach k'i sron rasasiè » (Bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice, car ils seront rassasiés.)

On voit qu'Édouard Paris se débarrasse d'un coup de la référence au français. Il ne retient que le code phonographique élémentaire qu'il essaie de régulariser et de systématiser. Cette démarche, par sa visée simple, pratique et fiable, semble avoir cent ans d'avance, tout en renouant avec des transcriptions du XVII^e siècle, comme celle du *Sermon de Bersy* cité plus haut. Mais l'innovation était trop radicale dans une France où régnait la toute-puissance de l'orthographe. Édouard Paris ne fit pas d'émules, du moins pas avant les années 1970.

En 1851, le Lillois Alexandre Desrousseaux, publia pour le contrer une *Petite notice sur l'orthographe du patois de Lille*¹⁷ : c'est le code du français, régularisé et usant beaucoup de l'apostrophe, marqueur d'une oralité qu'il considère comme inhérente au « patois ». Son *P'tit Quinquin* (1853) lui vaut une grande popularité. Tout le monde comprend le refrain car les deux tiers des mots sont français, avec plus ou moins d'élisions :

« Dors, *min* (mon) p'tit quinquin
Min p'tit *pouchin* (poussin), *min* gros *rogin* (raisin),
Te (tu) m'f'ras du chagrin
 Si *te* n'dors point j'qu'à d'main. »

Quinquin, c'est « coquin » avec aphérèse et duplication : on le trouve avec une valeur hypochoristique à Valenciennes et à Boulogne-sur-Mer au début du XIX^e siècle. Donc seulement deux morphèmes et deux lexèmes sont picards !

La visée de ce type de transcription est ici encore une diffusion massive des œuvres.

Plus scientifique est l'approche du chanoine Haignerai¹⁸, qui pose d'intéressants principes polylectaux. Il vise à une intercompréhension des œuvres dans tout le domaine picard, en dépassant

17. Alexandre Desrousseaux, 1851, *Chansons et pasquilles*, Lille.

18. Daniel Haigneré, 1903, *Le patois boulonnais comparé avec les patois du nord de la France*, Vocabulaire, Boulogne-sur-Mer.

les différences de prononciation grâce à un retour à des graphies médiévales. Le début de la *Parabole de l'enfant prodigue* (Évangile selon Luc, chap. 15)¹⁹ est noté ainsi :

« Y gny-avoi enne foi en homme qu'il avoi deus fiu Et don é-che pu jonne il a di comme cha à sen père... » (Il était une fois un homme qui avait deux fils. Alors le plus jeune dit ainsi à son père...)

On voit que le système est clair et assez cohérent. Les principes posés par Haighneré sont les mêmes que ceux qui serviront trente ans plus tard à construire l'orthographe occitane moderne. Le picard a raté le coche car Haighnerai n'a fait que peu d'émules. Le débat rebondit quand Debrie²⁰ relança la transcription d'Édouard Paris. Mais il est moins systématique dans la normalisation du code phonographique. Sa visée est d'ordre politique : affirmer l'identité du picard par rapport au français, langue dominante. Les résistances sont fortes mais une dynamique se crée, surtout dans la Somme.

André Martinet continue ainsi dans l'article qui fait l'objet de cette communication : « Il faut prévoir des graphies qui pourront convenir à plusieurs types différents de réalisation. »²¹ Des auteurs picards l'ont fait. La référence à la phonologie fonctionnaliste est explicite dans la proposition de Lévêque²².

En voici un exemple pour noter la palatalisation secondaire de K/G en picard moderne²³ : L'affriquée [dʒ] n'étant pas un phonème mais une variante combinatoire de /g/, Lévêque proposait d'utiliser un « signe conciliateur » (Martinet dirait : un archigraphème) : un accent circonflexe renversé comme en tchèque et serbo-croate (à d'autres fins) mais vierge en français, donc sans ambiguïté. Mais il a sous-estimé les difficultés typographiques et en a dû user de crochets ; [g]ilé (verbe qui signifie « fermenter, couler ») représente diverses variantes phonétiques locales et pourra se lire [dʒile] à Amiens et Roubaix, [gile] à Arras, [gille] à Boulogne-sur-Mer, etc. Lévêque propose la graphie pluefe pour transcrire la variation [ploef/plwef/pjœf...]

19. Daniel Haighnerai, *Patois boulonnais...*, p. ix.

20. René Debrie, 1996, « Essai d'orthographe picarde », *Eklitra*, p. 7-19. Ce système a été esquissé dès 1966.

21. André Martinet, « Savoir pourquoi... », n. 3, p. 169.

22. André Lévêque, 1979, « L'orthographe néo-latine picarde », *Lôyin*, 2, p. 1-10.

23. Étudiée par Alain Dawson, 2006, *Variation phonologique et cohérence dialectale en picard*, thèse, Université de Toulouse 2 - Le Mirail.

« pluie » : il retrouvait ainsi celle de l'ancien picard et suivait la recommandation de Martinet qui suggérerait²⁴ : « Il faudra prévoir des graphies qui pourront convenir à plusieurs types différents de réalisation. » C'est aussi ce qu'a fait un partisan du « picard unifié », gommant les particularismes, Jean-Marie Braillon²⁵. Il propose des graphies que chaque terroir lira à sa façon, par exemple les digrammes qh et gh. Le mot écrit qhère transcrit [tʃer, kjer, tjer] « tomber » (aboutissement du latin *cadere*) et tégher transcrit [tedʒe, tegje] « tousser ». Mais ces systèmes supradialectaux nécessitent un apprentissage qui rebute les conservateurs soucieux de lisibilité et rejetant la vision politique du picard comme langue autonome, comme le remarque Dawson²⁶. De telles réticences, liées à l'aspect « étranger » induit par cette graphie, rencontrent celles de Martinet quand il reconnaît que trop de nouveauté peut dérouter²⁷.

Reste une dernière proposition, qui tient compte du fonctionnement polylectal du picard. La Société de dialectologie picarde m'a chargé de transposer le système Feller²⁸, qui fonctionne bien en Belgique, même s'il fait l'objet de réticences chez ceux qui s'opposent au centralisme linguistique liégeois. Nous avons posé deux principes :

- 1 / priorité à la graphie française sous réserve qu'elle ne crée pas d'équivoque ;
- 2 / priorité à la phonétique du picard.

Des règles proposent des solutions par sous-région dans les cas où ces deux principes sont contradictoires. On est obligé par exemple de distinguer systématiquement *e/ɛ* : cette distinction est en picard non pertinente ailleurs qu'en finale, la distribution y étant différente de celle du français. Le code phonographique appelé Feller-Carton – ce qui m'honore – a été adopté par la Fédération *Insanne (Ensemble)* qui regroupe les sociétés de promotion du picard dans le Nord - Pas-de-Calais et qui promeut le

24. André Martinet, « Savoir pourquoi... », n. 3 p. 169.

25. Jean-Marie Braillon, 1991, *La graphie FIOP du picard*, Franke Innvierchitèie Pikarte éd Quierache, Lemé, chez l'auteur.

26. Alain Dawson, 1999, *L'orthographe picarde : histoire et fonctionnement*, Lille, chez l'auteur, p. 13.

27. André Martinet, « Savoir pourquoi... », n. 3, p. 173.

28. Jules Feller, 1900, « Essai d'orthographe wallonne », *Bulletin de la Société de littérature wallonne de Liège*, t. 41.

picard septentrional²⁹. Voici un extrait de l'aide-mémoire que nous avons rédigé à la demande du Cercle du Moulin, dont les adhérents écrivent en *picard-rouchi* de la région de Valenciennes (Nord)³⁰ :

/e/ renforcé	en pic.-rouchi des « e muets » peuvent prendre un accent aigu -ès est une marque d'ancien féminin pluriel continuant le lat. -as	dév'nir (devenir) i n'faisoté rin (ils ne faisaient rien) i n'paîté jamais (ils ne partent jamais) des vertés prones (des prunes vertes)
e / ai	utiliser l'analogie avec le fr. pour éviter des confusions	maîte ~ mette 'maître, mettre) mais ~ mes
/e/ dans les mots grammaticaux	écrire comme en fr. les terminaisons verbales -er, -é, -ez	est ~ et canter ; j'ai canté ; vos cantez
/eu/	correspond parfois à o la graphie de l'anc. pic. correspond mieux à la prononciation locale que oeu	i-est seut « il est sot » uel « oeil »

Des règles assez proches des nôtres ont été proposées par Vasseur pour la Somme³¹. Le mensuel *Ch'Lanchron*, qui assure la transmission et la diffusion de la littérature régionale, est rédigé entièrement en picard avec le système orthographique de Vasseur.

On a tout essayé ! Dans une première période, les scripteurs sont allés de l'oral à l'écrit (« Je parle donc j'écris »), puis de l'écrit vers l'oral. La cible ayant changé, on a tenté d'aller de nouveau de l'oral à l'écrit, soit en notant soit en gommant les particularismes.

29. Fernand Carton, 1963, « Essai d'adaptation de l'orthographe Feller au picard moderne », *Nos patois du Nord*, 8, supplément, p. 134-139. Le système Feller-Carton est préconisé par la Fédération « Insanne » (regroupant les sociétés de promotion du picard dans le Nord - Pas-de-Calais).

30. Fernand Carton, 2005, « Écrire et faire écrire le picard-rouchi », *Actes du Colloque du Cercle du Moulin*, André Peulmeule éd., Aulnoy-lez-Valenciennes.

31. Gaston Vasseur, 1968, « L'orthographe picarde. Principes généraux et règles pratiques établis par les picardisants du Vimeu et du Ponthieu », *Linguistique picarde*, 30, p. 32-37.

Pour cette langue collatérale et polylectale, seul un compromis souple peut aujourd'hui aboutir à un consensus, ce qui est nécessaire pour la valorisation du picard, langue chargée de l'histoire d'une région qui veut affirmer son identité. Divers éléments sociolinguistiques et politiques sont entrés en jeu. Laissons à Martinet la conclusion de cet aperçu historique : « Le but d'un système de transcription [lui] paraît être de fournir certains outils scientifiques, culturels ou pédagogiques. Ces outils, c'est à nous de les adapter parfaitement au rôle que nous voulons leur faire jouer. Pour y arriver, nous devons, dans chaque cas, être pleinement conscients du but à atteindre et de ne nous en laisser détourner par aucun apriorisme. »³² Entre l'anarchie graphique et le dogmatisme militant, le réalisme fonctionnaliste indique une voie qu'il est toujours nécessaire de rappeler.

32. André Martinet, « Savoir pourquoi... », n. 3 p. 173.